

06/12/2017 - Gouvernance de l'Union de l'énergie: l'union fait la force ! - Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Nous sommes en faveur de la mise en place d'objectifs environnementaux ambitieux mais réalistes, en phase avec ceux définis par les Accords de Paris. Mais le respect de ces derniers ne doit pas se faire en imposant une réglementation stricte aux États membres. La protection de l'environnement et la compétitivité des acteurs économiques doivent aller de pair » a déclaré Angélique Delahaye, en amont du vote sur la gouvernance de l'Union de l'énergie, qui aura lieu demain lors d'une réunion conjointe des commissions de l'Environnement et de l'Industrie.

Pour la députée européenne, rapporteur pour le Groupe PPE sur le sujet, la gouvernance de l'Union de l'énergie doit permettre d'assurer une bonne coordination des différentes politiques en matière d'énergie et de climat, tout en mettant en place un système « flexible » pour que chaque État membre puisse l'adapter à son marché.

« Pour respecter les objectifs fixés par les Accords de Paris, il est fondamental que nous ayons une vision à long-terme. Ainsi, les États membres doivent encourager les investissements par le biais de politiques fixant un cap clair aux entreprises, et en incitant le développement des technologies « propres ». L'approche proposée par les Verts, qui vise à mettre en place un système très contraignant, est pénalisante pour l'ensemble des acteurs économiques et ne permet pas de s'adapter à la réalité des marchés. Je rappelle que les États membres sont les mieux placés pour connaître leurs vrais besoins et sont les seuls compétents pour établir leur mix énergétique, alors donnons-leur de la flexibilité ! »

« Enfin, j'insiste sur la nécessité d'encourager la collaboration régionale au niveau européen. La création d'une véritable Union de l'énergie, avec à la clé des milliers d'emplois, repose sur la participation de tous les États membres et sur leur entente », a conclu la députée.